

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****15 MAI 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Ré
Mc
b***26066254***N° d'entreprise : **0783 501 365****Nom**(en entier) : **Afer Pierre Holding Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe 166, boîte 25, 1170 Watermael-Boitsfort,
Belgique****Objet de l'acte : Changement d'administrateur**

Il résulte des résolutions écrites des actionnaires datées du 29 Janvier 2026 que :

(1) Première résolution :

L'actionnaire prend acte de la démission de Monsieur Paul-Aurélien DARRIBERE de sa fonction de représentant permanent de la société Afer Pierre France dans son mandat d'administrateur d'Afer Pierre Holding Belgium, et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat, avec effet au 31 janvier 2026.

(2) Deuxième résolution :

L'actionnaire décide de nommer comme représentant permanent de la société Afer Pierre France, Monsieur Nicolas MASSAAD, domicilié professionnel au 50 Cours de l'Île Seguin, 92100 Boulogne Billancourt, avec effet au 1er février 2026.

En conséquence, le conseil d'administration de la société sera composé comme suit :

- Afer Pierre France représentée par Nicolas MASSAAD
- Erik ADAM
- Valentin ROOSE

(3) Troisième Résolution

L'actionnaire désigne Monsieur Guillaume Blauwart et tout autre employé d'AD-BEL Services, ayant son domicile professionnel au 166, Chaussée de la Hulpe à 1170 Watermael-Boitsfort en qualité de mandataires spéciaux, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication des décisions qui précèdent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge